

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Hôpital Pierre-Bérégovoy | 1 Av. Patrick Guillot - 58000 Nevers

Été 2024 | Régulation des urgences adultes du CHAN : appelez le 15 avant de vous déplacer !

Cette mesure est prise en raison de contraintes fortes sur les ressources médicales du SAU-SMUR du CHAN, malgré toutes les démarches entreprises par l'établissement en matière de recrutement, et afin de garantir une réponse aux demandes de soins en urgence.

Qu'est-ce que cela signifie ?

L'accueil et l'admission des patients au service des urgences adultes du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers se font sur appel préalable du 15.

En cas d'urgence, les patients adultes sont invités à appeler le 15 qui pourra les orienter vers le service le plus adapté aux besoins de soins immédiats : admission au service des urgences adultes, orientation vers la maison médicale de garde ou vers un autre service ou professionnel de santé.

Pour rappel, la Maison Médicale de Garde est accessible **uniquement sur orientation préalable du 15**. Elle reçoit des patients en semaine de 20h à 23h, le samedi de 16h à 22h et le dimanche de 9h à 12h et de 18h à 22h.

Les urgences pédiatriques, gynécologiques, obstétricales et traumatologiques du CHAN sont pleinement opérationnelles pour accueillir les patients nécessitant des soins urgents dans ces domaines, sans régulation d'accès.

Ce n'est pas une urgence ?

- Contactez en priorité votre médecin traitant ou un professionnel de santé libéral

Si vous avez besoin de soins mais que **vous n'êtes pas dans une situation d'urgence**, nous vous rappelons que votre médecin traitant est le contact médical à privilégier. Si vous n'avez pas de médecin traitant, nous vous invitons à consulter d'autres professionnels de santé libéraux ou spécialisés.

- Contactez SOS Médecin

Pour une assistance médicale rapide, vous pouvez aussi contacter SOS Médecins. Leurs disponibilités sont accessibles sur www.rdvagos.fr ou par téléphone au 3624 / 03 80 59 80 80.

Nous remercions nos concitoyens de continuer à suivre ces recommandations afin de garantir une prise en charge optimale des urgences vitales.

CONTACT PRESSE

Anaëlle BOURESAS

Chargée de communication

Direction des Affaires Générales, de la Qualité, des Relations avec les Usagers et de la Communication

1 avenue Patrick Guillot, BP 649 – 58000 Nevers

@ chan.communication@ght58.fr

Tél fixe : 03 45 26 66 16

Port : 06 60 25 68 12